

7 ET 8 JUIN 2023

PARIS / ESPACE
REUILLY

COLLOQUE

AVEC LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LES PAIRS : S'ALLIER AUTOUR DES BESOINS PARTICULIERS DE L'ENFANT



Le bien-être de l'enfant en situation de handicap est une ambition que la France doit atteindre.

Satisfaire ses besoins et garantir son épanouissement sont des exigences pour favoriser son autonomie. Cependant, il est parfois difficile pour l'entourage de l'enfant d'avoir les réponses appropriées et les bonnes clés pour faire face. Parents isolés, professionnels scolaires et extrascolaires insuffisamment formés, pairs peu sensibilisés, l'entourage se sent souvent démunis face au handicap. Or, sans son appui, l'enfant devient plus vulnérable : déscolarisation, mise à l'écart, détérioration de sa santé physique et psychique, aggravation de ses troubles, sur-handicap, etc.

Comment identifier les besoins particuliers et les capacités de l'enfant ? Quelles réponses l'entourage peut-il y apporter et comment l'étayer ? Quelles sont les adaptations sociétales et institutionnelles nécessaires pour construire un environnement protecteur et bienveillant ?

Autant de questionnements qui seront abordés lors de ces journées, destinées à l'ensemble des professionnels du médico-social, du social, de la santé, de l'éducation et de l'animation, qui se tiendront les 7 et 8 juin 2023 à Paris. Centrées sur l'environnement familial, scolaire et les réseaux de sociabilité, elles présenteront éclairages théoriques et exemples concrets ayant permis l'émergence d'une communauté d'acteurs autour de l'enfant.

9h30 Accueil**10h Ouverture des journées*****Didier Tronche, président de la CNAPE******Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées******Charlotte Caubel, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance*****UNE RÉPONSE, RESPECTUEUSE DES BESOINS ?****10h30 Intervention magistrale****CONSTRUIRE L'ÉDUCATION INCLUSIVE : NOUVELLES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES ET RÉSISTANCES SOCIO-PROFESSIONNELLES ?**

Enfants en situation de handicap, issus d'un environnement familial précaire, allophones : tous doivent pouvoir bénéficier d'une société accueillante, bientraitante et épanouissante. Qu'est-ce que l'inclusion ? Quelles sont les conditions pour ériger une société inclusive pour chaque enfant ? L'évaluation de ses besoins augure-t-elle une adaptation bientraitante de son environnement ?

Intervenant à confirmer**11h15 Intervention magistrale****AMÉLIORER LE PARCOURS DE SANTÉ DE L'ENFANT AUX BESOINS PARTICULIERS**

Déployer une promotion de la santé auprès de chaque enfant, permettre à ceux rencontrant des vulnérabilités d'accéder aux services de droit commun, leur apporter des soins précoces et un parcours en santé sans coupure sont autant de défis à relever. Quels changements permettront de créer un système de santé réellement préventif ? Comment faire de l'enfant et de ses parents les premiers acteurs de la santé de leur enfant ? Quelles adaptations pour ériger un accompagnement global en santé ?

Adrien Taquet, ancien ministre, co-président du comité d'orientation des assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant

12h Déjeuner libre**L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL, PREMIER PROTECTEUR ?****14h Table ronde****IDENTIFIER LES EFFETS DU HANDICAP SUR L'ATTACHEMENT**

Mis en place dès sa naissance par le bébé, le système d'attachement a pour but de susciter la proximité physique des adultes qui s'occupent de lui. Dès qu'il se sent en danger, seul, fatigué ou qu'il a mal, il va l'activer. À quel moment se développe une relation d'attachement envers une personne spécifique ? Quels sont les différents types d'attachement et les conditions favorisant un attachement sûr ? Le handicap a-t-il des effets sur le lien d'attachement ?

Anne Raynaud, psychiatre et fondatrice de l'Institut de la parentalité en France et Samantha Al Joboory, médecin psychiatre au centre hospitalier de Cadillac et à l'IMP Saint-Joseph de l'Institut Don Bosco

15h Intervention magistrale**SOUTENIR LA PARENTALITÉ FACE AUX DÉFIS DU QUOTIDIEN**

Les parents peuvent être désemparés ou démunis face aux écarts de développement ou au handicap de leur enfant. Le centre ressources de l'ADSEAO leur propose un accompagnement personnalisé pour les soutenir dans la réponse aux besoins de leur enfant. Permet-il de lutter contre l'isolement des familles ? Comment favorise-t-il la prise en charge précoce et adaptée de l'enfant ?

Laëtitia Zampese, directrice générale de l'ADSEAO

15h30 Table ronde**S'ALLIER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS À « DOUBLE VULNÉRABILITÉ »**

Le nombre d'enfants en situation de handicap et protégés ne cesse d'augmenter. Quels facteurs permettent d'expliquer cette réalité ? La prévention est-elle une clé pour y pallier ? Quelles coopérations entre les acteurs du handicap et de l'enfance protégée favorisent la mise en place d'un accompagnement global ?



Agnès Gindt-Ducros, médecin de santé publique et sociologue, et Eulalie Guilloto, éducatrice spécialisée et coordinatrice pour l'équipe mobile handicap-ASE de l'APAJH 04

16h45 Fin de la journée

9h Accueil

9h30 Ouverture de la journée

Servane Hugues, députée de l'Isère, co-présidente du groupe d'études «Handicap et inclusion» de l'Assemblée nationale



L'ÉCOLE, UNE INSTITUTION OUVERTE À TOUS ?

9h45 Intervention magistrale

BÂTIR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

Si depuis la loi du 5 février 2005 l'école inclusive a franchi un cap, nombre d'enfants ne peuvent encore en bénéficier. Quelles avancées ont eu lieu ces 20 dernières années ? Quel chemin reste-t-il à parcourir ? Quelles réflexions ressortent de l'Acte II de l'école et de l'université inclusives ?

Isabelle Bryon, déléguée ministérielle à l'école inclusive, **Céline Poulet**, secrétaire générale du Comité interministériel du handicap

10h30 Table ronde

DÉPLOYER DES COOPÉRATIONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La coopération entre le milieu spécialisé et l'Éducation nationale est une des pierres angulaires de la scolarisation de chaque enfant. Comment le travail commun permet-t-il de répondre aux plus près des besoins de l'enfant ? Comment ériger une réelle communauté d'acteurs en faveur de l'enfant ?

Thomas Rodriguez, cadre socio-éducatif et **Maurine Lydie**, responsable pédagogique à l'EDEFS35, **Nicolas Cramoisan**, directeur du DITEP La Bergerie et **Cindy Boissie**, coordinatrice de l'équipe mobile d'appui à la scolarité d'Acoléa AMPH-médico-social

11h45 Intervention magistrale

FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU DE SOCIALISATION ET DE TOLÉRANCE

Un enfant en situation de handicap est plus susceptible d'être victime de harcèlement. Pour y pallier, l'association Étoiles du Sol déploie des ateliers mêlant rap et philo' auprès d'élèves de CE2 et d'ULIS pour les sensibiliser à la différence et au respect.

Samantha Al Joboory, co-présidente et **Dooz Kawa**, rappeur et co-président des Ateliers étoiles du sol

12h30 Déjeuner libre

LES PAIRS, UN SOUTIEN ESSENTIEL ?

14h15 Table ronde

COMPRENDRE LA RELATION AUX PAIRS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les enfants en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés à créer des liens amicaux avec leurs pairs en dehors de leur environnement familial. Les relations aux pairs des enfants en situation de handicap sont-elles spécifiques ? Comment favoriser leur socialisation dès le plus jeune âge ?

Clémence Dayan, maître de conférence en psychologie à l'université Paris Nanterre et **Vanessa Bekali**, directrice petite enfance de la Sauvegarde 13

15h30 Intervention magistrale

PENSER LA VIE AFFECTIVE ET INTIME À L'ADOLESCENCE

Le DAME la Horgne a mené un travail profond sur la vie affective et intime des adolescents en situation de handicap. Quelles réponses ont émergé ? Quel parcours éducatif a été déployé ? Permet-il de favoriser l'autonomie sexuelle ?

Thi Hang Guittard, infirmière, **Audrey Martin**, psychologue et **Stéphane Rognon**, directeur du dispositif d'accompagnement médico-éducatif La Horgne du CMSEA

16h15 Clôture des journées

16h20 Fin de la journée



LIEU DE LA FORMATION

ESPACE REUILLY

21 rue Hénard - 75012 PARIS

Métro :

Montgallet, ligne 8

Dugommier, ligne 6

Daumesnil, lignes 6 et 8



POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne

Date limite : **1^{er} juin 2023**

Contact : Eric Leguay

E-mail : e.leguay@cnapc.fr

Tél : 01 45 83 21 32

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	150 €	130 €
non adhérent	170 €	150 €
étudiant (-25 ans)	25€	

* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus.

Toute inscription doit être complétée par l'envoi du règlement.

Pour un règlement par virement :

(IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 7786 293 / Code BIC : CCOPFRPPXXX), veillez à bien indiquer l'association ainsi que le nom du/des participant(s) sur l'ordre de virement, faute de quoi il nous sera impossible de faire le lien entre l'inscription et le règlement.

Pour un règlement par chèque :

A envoyer à la CNAPE : 118 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

Veillez à bien préciser les inscriptions auxquelles le règlement se rapporte (association et nom du/des participant(s)).

AGRÉMENT

Certifié QUALIOPI IFAS SUD-GIRONDE

N° d'activité : 7233Po16033

AVEC LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LES PAIRS : S'ALLIER AUTOUR DES BESOINS PARTICULIERS DE L'ENFANT

Bulletin à renvoyer à e.leguay@cnape.fr
ou CNAPE 118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris
accompagné de votre règlement avant le 1^{er} juin 2023

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION

Prénom* : _____

Nom* : _____

Association ou organisme* :

Adresse complète* :

Tél.* : _____

E-mail professionnel : _____

Fonction* : _____

DROIT D'INSCRIPTION

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 130 €
non adhérent	<input type="checkbox"/> 170 €	<input type="checkbox"/> 150 €
étudiant (-25 ans)	<input type="checkbox"/> 25€	

* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus.

MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)

chèque virement

Pour un règlement par virement
(IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 7786 293 /
Code BIC : CCOPFRPPXXX), veillez à bien indiquer
l'association ainsi que le nom du/des participant(s)
sur l'ordre de virement.

Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur

Fait le : _____

Signature numérique :

CACHET

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque. Certifié
QUALIOPI IFAS SUD-GIRONDE, n° d'activité : 7233PO16033. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978
modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de
rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.